

Restauration du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne : des travaux bien engagés

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) vient d'engager les premiers travaux de restauration du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne. A cet endroit, le Guyoult a subi par le passé différentes modifications hydrauliques pour les besoins d'un moulin à eau aujourd'hui en ruine. Le site s'apprête à retrouver un fonctionnement harmonieux de son cours d'eau et de ses zones humides attenantes.



Restaurer les milieux aquatiques et remédier aux risques d'inondation

Le Guyoult est un petit fleuve côtier de 35 km qui prend sa source à Cuguen et se jette au Vivier sur mer. A Dol de Bretagne, il traverse le quartier de Carfantin avant de poursuivre sa route vers la Baie du Mont Saint-Michel. A cet endroit, dès le 17^{ème} siècle, le cours d'eau a été endigué et détourné de son cours initial pour faire fonctionner un moulin à eau aujourd'hui en ruine.

Ainsi le site présente deux problématiques auxquelles il convient de remédier :

- Des dysfonctionnements écologiques : on constate des obstacles à la continuité écologique sur le cours d'eau ainsi qu'une uniformisation des habitats aquatiques. En particulier, le seuil du déversoir du moulin, avec une chute d'1,20 m, constitue un obstacle infranchissable pour les poissons migrateurs et les empêchent d'atteindre leur zone de reproduction et de croissance.
- Des dysfonctionnements hydrauliques : le site est sujet à de fréquentes inondations comme c'était déjà le cas lors du fonctionnement du moulin et cela pénalise les propriétaires privés.

Aussi, le projet consiste en une remise en fond de vallée complète du Guyoult et de son affluent le Ruisseau du Pic Oiseau : il s'agit de replacer le cours d'eau dans son tracé originel afin de permettre aux poissons migrateurs tels que l'Anguille (poisson se reproduisant en mer et grossissant en eau douce) de circuler à

nouveau. A terme, le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult pourrait libérer plus de 70 km de cours d'eau pour la Truite Fario et un linéaire encore plus important pour l'Anguille.

En améliorant le fonctionnement hydraulique du cours d'eau et des zones humides attenantes, ces travaux viendront aussi pallier un risque d'inondation sur ce secteur.

Redonner au Guyoult son tracé originel

L'entreprise LAFOSSE&FILS a été missionnée par le SBCDol pour effectuer ces travaux. Ils consistent dans un premier temps à redessiner le cours d'eau. Le creusement du nouveau lit du Guyoult a débuté fin septembre et devrait encore durer deux semaines. Les terres extraites serviront ensuite à combler l'ancien lit du cours d'eau. Dans un second temps, les parcelles humides et les cheminements piétonniers seront remis en état. Deux passerelles seront installées pour assurer la continuité du sentier pédestre actuel et favoriser l'accueil du public. A terme, des panneaux d'interprétation feront découvrir l'histoire du site et rendront compte des travaux effectués.

Les arbres (aulnes et saules) ont fait l'objet de recepage (coupe des troncs) à la fois pour leur permettre de se régénérer et assurer le passage des engins. Dès le printemps prochain, lorsque la végétation aura repris ses droits, les effets de ces travaux d'envergure seront bien visibles et offriront un cadre agréable aux Dolois empruntant le sentier pédestre.

L'opération est réalisée avec l'accord des propriétaires concernés par le nouveau tracé du cours d'eau et la Ville de Dol de Bretagne.

Ces travaux sont financés à 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son appel à projet « continuité écologique – 2021 » et de l'arrêté préfectoral d'abrogation du droit d'eau du 30 décembre 2020. Le SBCDol apporte un financement de 20%.



Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication - pédagogie

Tél : 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr

Pour en savoir plus ...

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)

Depuis le 1er janvier 2019, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Son périmètre, identique à celui du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, s'étend sur une superficie de 451 km² et rassemble 39 communes et 3 intercommunalités (Communauté de communes Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel ; Saint-Malo Agglomération ; Communauté de communes Bretagne Romantique).

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Ce territoire qui concerne environ **700 km de cours d'eau et canaux**, est drainé par plusieurs petits cours d'eau côtiers qui prennent d'abord leur source sur les plateaux granitiques (Combourg, massif de St-Broladre) avant de traverser le secteur du Marais de Dol, puis de se jeter dans le même milieu récepteur : la Baie du Mont Saint-Michel.

Le SBCDol a élaboré un programme d'action sur les milieux aquatiques de ses bassins versants dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a été validé le 14 juin 2019 et comporte **39 sites d'actions prioritaires sur 6 ans (2019 – 2024)**. Il a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Les actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives, aménagement de cours d'eau...),
- ...

Ces actions permettent également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...